

YVORNE

Un accident de la route fait 5 blessés

Cinq jeunes gens, âgés de 16 à 21 ans, ont été blessés dans un accident de la route samedi vers 5 h 10 près d'Yverne. L'un a été gravement atteint et hélicoptéré au CHUV. Selon les premiers éléments de l'enquête, le conducteur, «pris de boisson» selon la police cantonale vaudoise, circulait en direction d'Aigle. Il a soudain perdu la maîtrise de son véhicule en voulant bifurquer à gauche pour rouler en direction d'Yverne, indique samedi la police. La voiture s'est alors encastrée dans le mur d'un bassin des eaux usées. Les trois passagers à l'arrière ont été conduits à l'hôpital de Renzaz par un particulier. L'un d'eux, grièvement blessé, a ensuite été hélicoptéré au CHUV. **ATS**



Deux assistantes médicales spécialement formées pour pratiquer les frottis nasopharyngés prennent en charge un patient, directement dans sa voiture, à proximité du Théâtre des Halles à Sierre. LE NOUVELLISTE

Un drive-in de test du Covid en renfort

PAR PASCAL.GUEX@LENOUVELLISTE.CH

SIERRE A Sierre, il est possible de se faire tester pour le coronavirus sans même sortir de son véhicule. «Nous avons en effet mis en place toute l'infrastructure nécessaire à un drive-in de dépistage sur la route de l'Ancien-Sierre, en face du théâtre des Halles», confirme Christelle Steiger, directrice médicale du Laboratoire d'analyses médicales du Dr Luc Salamin. Et cela marche plutôt bien. «Depuis le mois de mai dernier, nous testons par ce biais en moyenne entre 30 et 40 personnes par jour.» Le laboratoire n'a toutefois pas voulu communiquer à grande échelle sur cette offre susceptible de décharger les centres de dépistage traditionnels mis en place notamment par l'Hôpital du Valais. «Nous avons juste averti nos médecins traitants partenaires de cette possibilité. Et le bouche-à-oreille a fait le reste.»

30 francs de péage d'entrée

Jusqu'ici, l'accès à ce service mobile est facturé 30 francs. «Ce montant est à la charge du patient-automobiliste, contrairement au coût du test proprement dit qui est remboursé par la Confédération via les assurances si la personne se présente munie d'une ordonnance.» L'infrastructure mise en place par le Laboratoire d'analyses médicales Salamin se veut plutôt discrète. «Il s'agit d'un bus qui sert à stocker le matériel et à fournir un abri à notre personnel.»

L'ouverture de ce drive-in a par contre nécessité d'offrir une formation spécifique chez des médecins ORL de Sion à deux assistantes médicales du laboratoire pour les familiariser à la technique du frottis nasopharyngé. «Le drive-in n'est ouvert que le matin de 8 heures à

midi, pour nous permettre de fournir un résultat du test dans un délai raisonnable, soit de 48 heures au grand maximum.»

A la fin août, le médecin-chef du Service des maladies infectieuses de l'Hôpital du Valais, le professeur Nicolas Troillet, précisait que l'institut central traitait environ 350 cas par jour envoyés par les services d'urgence des hôpitaux et des médecins traitants. Pour la seule semaine du 16 au 21 août, ce sont ainsi 1269 dossiers qui ont été analysés par l'institut. Sans parler des tests qui sont traités par des structures privées, comme justement le Laboratoire d'analyses médicales du Dr Luc Salamin à Sion, le Laboratoire d'analyses médicales Kessler à Martigny, le laboratoire Dianalabs Valais ou le géant Unilabs et sa succursale Michaud à Sion.

CRANS-MONTANA

La police met fin à une fête non autorisée

Une fête sauvage rassemblant une centaine de personnes sur les hauts de Crans-Montana a donné du fil à retordre aux forces de l'ordre. Une centaine de personnes étaient rassemblées samedi matin, écoutant de la musique à haut volume. Un témoin a alors alerté la centrale de la police cantonale. «Les autorités communales ont confirmé qu'aucune autorisation n'avait été accordée pour un tel rassemblement», indique la police cantonale dans un communiqué. Une telle autorisation n'a rien à voir avec les règles sanitaires établies dans le cadre du Covid-19. «Identifiés, les organisateurs ont reçu l'ordre de quitter les lieux pour midi.» Pas de quoi disperser les fêtards qui n'ont pas respecté le délai fixé. Dans l'après-midi, nouveau round. La police municipale de Crans-Montana notifie par écrit aux organisateurs de stopper la fête immédiatement et de quitter les lieux. Mais une nouvelle fois, les personnes présentes n'obtempèrent pas. Finalement, les autorités communales demandent à la police cantonale de régulariser la situation. L'intervention s'est terminée aux environs de 20 heures. Selon le porte-parole de la police, tout s'est déroulé dans le calme. «Les personnes en infraction seront dénoncées auprès de l'autorité compétente», ajoute Stève Léger. Plusieurs fêtards ont aussi fait l'objet de dénonciations pour infraction à la loi sur les stupéfiants. **PFE**

CARNET NOIR

Alain Guntern, président de Pharmavalais, est décédé



Il était un professionnel passionné, innovant et engagé. Alain Guntern est décédé jeudi à l'âge de 48 ans, pleure le «Walliser Bote». Le président de la faïtière des pharmaciens Pharmavalais, qui vivait à Muraz (Sierre), laisse derrière lui une femme, trois enfants et de nombreux admirateurs de son parcours, à l'instar du président du gouvernement Christophe Darbellay. «Je suis très choqué par le départ brutal d'Alain, quelqu'un de très intelligent, toujours à l'écoute et rayonnant.» La ministre de la santé Esther Waeber-Kalbermatten

salue, elle, «un président de faïtière et un ex-collègue engagé». «J'ai apprécié collaborer avec lui.» Après une carrière hors canton, le Dr Guntern a repris le commerce familial de Brigue en 2013. Ses deux pharmacies emploient 24 personnes. Alain Guntern y a introduit des espaces de conseil privatifs et un drive de médicaments. Une vision de précurseur qui lui a valu le prix Sommet d'UBS en 2019 et une nomination à l'opération ValaisStars du «Nouvelliste». Alain Guntern assumait plusieurs mandats associatifs. En plus de Pharmavalais, il présidait aussi l'Association des commerçants de Brigue et Pharmamontana, dédiée à la formation de la relève. **RC**

DRAME DE CHAMOSON

Les frais des recherches dans les comptes communaux



Aujourd'hui, l'assemblée primaire de Chamoson est appelée à accepter les comptes 2019 de la commune. En disant oui, les citoyens accepteront aussi un montant de 200 000 francs qui y figure et qui représente les frais des recherches des victimes de la lave torrentielle qui a déferlé sur leur commune le 11 août 2019. Est-ce que la comptabilisation de ces frais signifie que la municipalité accepte de les prendre entièrement en charge? Pas du tout, selon le président de commune, Claude Crittin. «Le Conseil communal ne s'est pas prononcé sur cette question, qui sera réglée dans le cadre d'une procédure qui est en cours.» La population ne sera pas appelée à voter sur ce point précis. Chamoson est toujours dans l'attente des conclusions du Ministère public. En attendant, il fallait bien que quelqu'un paie la facture et c'est la commune qui l'a fait. Elle pourrait donc être remboursée en fonction des décisions de la justice. **JVG**

MOLLENDRUZ

Planeur: une Allemande domiciliée en Valais se tue

La pilote d'un planeur est décédée samedi après-midi en lisière de la forêt du col du Mollendruz. Son appareil s'est écrasé pour une raison encore inconnue au lieu-dit Exchaquette, sur la commune de Mont-la-Ville (VD). La Rega et les secours ont été alertés et sont arrivés rapidement sur place, mais ils n'ont pu que constater le décès de la pilote. La victime est une ressortissante allemande de 29 ans, domiciliée en Valais. Elle avait décollé de l'aérodrome de Montricher, à quelques kilomètres du lieu de l'accident. **ATS**



SOLIDARITÉ

Un tour du Mont-Blanc pour Cerebral Valais

Pascal Secchi a bouclé son tour du Mont-Blanc en faveur de Cerebral Valais. Et il a été accueilli comme il se doit par sa famille et les membres de l'association à Champex-Lac, samedi en début d'après-midi. Tout sourire après quelques larmes, le héros du jour raconte. «Je me projetais cette rencontre depuis neuf jours. J'ai vécu sur cette émotion à venir. Et finalement, elle s'est déroulée exactement comme je l'avais prévue.» Pour ce professeur d'auto-école de Martigny, l'idée de faire cette grande randonnée sur neuf jours a germé à cause du Covid-19. Et quitte à la réaliser, autant soutenir une association valaisanne. C'est chose faite. Le tour du Mont-Blanc, c'est un parcours mythique qui s'effectue par étapes.

170 km et 10 000 mètres de dénivelé pour 60 à 70 heures de marche. Cette grande randonnée est très prisée des amoureux de montagne. «Ce n'est pas un exploit, mais ce n'est pas rien», commente Pascal. Ses efforts ont payé. La somme récoltée en faveur de Cerebral Valais a largement dépassé la barre des 10 000 francs. Cet argent va permettre de financer des sorties d'un jour pour les membres en situation de handicap. **PFE**

PUBLICITÉ



Pour garantir l'équilibre et la corrélation entre les êtres humains, la faune, la flore et les écosystèmes.

Pellissier Valérie
Vice-Présidente du Salon
Passion Nature au CERM

Une loi prévoyante pour la chasse

oui-loi-sur-la-chasse.ch

